

DDT de la Meuse
Service Economie Agricole
14 Rue Antoine Durenne
CS 10501
55012 BAR LE DUC
ddt-sea-aides@meuse.gouv.fr

Dossier PAC Campagne 2022

Demande individuelle de **dérogation à la levée**
des cultures dérochées SIE
(Pour cas de force majeur)

N° PACAGE :

N° SIRET :

Nom / Prénom ou Raison sociale :

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la note **PAC/2022/09 Verdissement 2022**, je sollicite auprès de la Direction Départementale des Territoires de la Meuse, **une dérogation concernant la levée des cultures dérochées** que j'ai déclarées au titre de mes surfaces d'intérêt écologique (SIE) pour la campagne 2022.

Ma demande concerne les parcelles suivantes :

Attention à bien prendre en compte les parcelles déclarées dans votre dossier PAC 2022, ou celles faisant partie d'une demande de modification de localisation intervenue après le 16/05/2022.

N° Ilot(s) : Surface :	N° parcelles :	N° Ilot(s) : Surface :	N° parcelles :
N° Ilot(s) : Surface :	N° parcelles :	N° Ilot(s) : Surface :	N° parcelles :
N° Ilot(s) : Surface :	N° parcelles :	N° Ilot(s) : Surface :	N° parcelles :
N° Ilot(s) : Surface :	N° parcelles :	N° Ilot(s) : Surface :	N° parcelles :
N° Ilot(s) : Surface :	N° parcelles :	N° Ilot(s) : Surface :	N° parcelles :

J'atteste sur l'honneur respecter les dates initiales réglementaires de présence au sol allant du 15 août au 10 octobre 2022 inclus, pour toutes les parcelles de l'exploitation portant des cultures dérochées.

Fait à :

Le :

Signature : (Pour les formes sociétaires GAEC, signature de l'ensemble des associés)